

Le Tchad reste
et restera au
même stade
lorsque tout se
résume à la
panse

Quand la poubelle nourrit



Une femme qui mange les goyaves sur la poubelle

C'est triste

Sous d'autres cieux, se nourrir est le besoin le plus élémentaire. Mais chez nous, à Sarh dans le Moyen Chari, cela est une préoccupation majeure. Beaucoup de foyers s'allument deux fois sur sept jours de la semaine et cela après un effort considérable. Une catégorie de nos concitoyens mène quotidiennement une vie de chance et de l'imprévisible. Elle souhaite toujours que chaque matin soit meilleur que la veille et chaque lendemain plus riche que le jour précédent. C'est pourquoi, l'on rencontre souvent des individus qui prennent en otage les poubelles, cherchant le reste de nourriture abandonnée par les familles aisées. Des humains qui errent sur les poubelles comme des chiens ! C'est triste.

Fax Keïta

Que nous y croyons ou pas, une chose est vraie. Bon nombre d'enfants, d'adultes et de vieillards, se nourrissent des détritrus. Certains malades mentaux, d'autres bien portant, ils errent avec ou sans paniers en main, de poubelle en poubelle à la recherche des objets revendables sur le marché. Affamé, ces êtres d'une condition sociale très miséreuse mangent tous les aliments et fruits en putréfaction qu'ils trouvent sur les immondices. Cela, sous la barbe de ceux qui fêtent leurs centaines de millions ou de milliards de francs chaque année.

EDITORIAL

Tchad, 46 ans après

A la vérité, aucun indicateur de développement durable (comme aiment le dire nos politiques) est perceptible au Tchad après 46 ans d'indépendance. Bien au contraire, les indicateurs de la pauvreté sinon de la misère sont nombreux et têtus. L'eau potable demeure encore un luxe pour la quasi totalité de la population tchadienne. Celle de Sarh par exemple boit de l'eau rouillée. Et dans d'autres localités, l'eau, source de vie, est une denrée très rare. L'énergie reste toujours une chasse gardée des personnes nanties. La société de production (Stee) qui n'existe que dans les grandes villes n'arrive pas à honorer ses clients. Les centres de santé sont insuffisants dans les grandes agglomérations et quasi inexistantes dans les campagnes. Pourtant, une population ne peut aspirer au développement que lorsqu'elle est en bonne santé. Les écoles se comptent sur les doigts d'un manchot et manquent cruellement des bâtiments et matériels didactiques. Plus de la moitié des enfants tchadiens à l'âge scolaire n'ont pas accès à l'école parce que soit l'école se trouve à une dizaine ou vingtaine de kilomètre, soit il n'y a pas de la place. Bref, l'éducation des enfants et celle des adultes (alphabétisation) souffrent de beaucoup de maux. Or, il n'est un secret pour personne que le véritable développement ne peut être amorcé que quand le niveau d'instruction de la population change positivement. La pire de toutes les pauvretés c'est la sécheresse des esprits dit-on. Les Tchadiens meurent de faim parce que beaucoup vivent avec moins de 500F Cfa par jour. Au regard de tous ces problèmes, nous dirons à notre humble avis, que le pays de Toumaï n'est pas en route pour le développement. Moins encore pour la réduction de la pauvreté.

La rédaction

La mission de l'APLFT et sa clinique juridique

Une session de formation des délégués et conseillers régionaux des antennes de l'Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad (Aplft) s'est déroulée du 25 au 29 juillet 2006 à Ndjaména. Le délégué de l'antenne du sud Est, M. Adimadje Otoibé ayant participé à cette session s'est prêté à nos questions.

Propos recueillis par Djimy Vall Kemhonan

Par rapport aux réformes de l'Assemblée générale tenue le 11 mars 2006, plusieurs modules ont été étudiés au cours de cette formation parmi lesquels le premier porte sur la connaissance de l'institution qui dispose de cinq (5) délégations à travers le pays.

Pourriez-vous présenter l'APLFT à nos lecteurs?

L'APLFT c'est d'abord une Association de promotion et de défense des droits humains. C'est dire que toutes les questions relatives aux droits humains nous interpellent. Si vous voyez nos portes souvent ouvertes, c'est simplement par ce qu'au niveau du siège, nous avons une clinique juridique à travers laquelle nous donnons des conseils et des orientations à ceux qui ont des difficultés d'ordre juridique et judiciaire. Alors quand quelqu'un a un problème pour lequel il cherche des solutions et qu'il vient vers nous, nous lui montrons en quelque sorte le chemin qu'il pourra emprunter pour obtenir la solution à son problème. Vous savez, il n'est pas donné à tout le monde de rédiger les plaintes, les requêtes, les conclusions. Voilà la mission de l'institution et de sa clinique juridique que nous ne pouvons épuiser ici.

Pour quelqu'un qui sait, à priori, qu'il a tort et qui vient vers vous, que lui dites-vous ?

A cette question, je m'en vais vous dire qu'il ne suffit pas de venir nous voir pour avoir raison. Lorsqu'on examine votre situation et qu'on se rend compte qu'elle est désespérante, on vous le dit clairement. Pour cette affaire, même si vous saisissez les autorités compétentes, vous n'avez pas assez de chance. Quelque fois vous allez engager un procès qui ne vous arrange pas. Donc ce ne sont pas tous ceux qui viennent vers nous que nous orientons ipso facto vers les autorités mais c'est après l'examen de la situation.

Qu'est ce que vous revendiquez comme droit de consultation à ceux qui viennent à la clinique ?

Non, le travail est fait gratuitement au niveau de la clinique. Nous ne prenons pratiquement rien avec ceux qui viennent vers nous. Bon, quelque fois il y a des conclusions ou des requêtes qui nécessitent de saisie et pour ça, on fait la rédaction à notre niveau ici et on remet à l'intéressé pour qu'il saisisse au niveau de service de traitement de textes (ci berg). Voilà peut-être les dépenses que l'on peut engager. On va même un peu plus loin assister, dans certains cas, ceux qui sont complètement démunis dans la mesure de nos possibilités. Par exemple pour un certificat médical qui coûte aujourd'hui 12000f CFA alors que c'est un document très important qui va déterminer la décision du juge en matière pénale. Pour un tel cas, on essaie de voir si l'association a des moyens pour venir en aide à la victime.

Beaucoup de gens ne savent pas ce qu'est une clinique juridique. Pourriez-vous revenir là-dessus?

C'est une institution juridique privée créée pour aider les populations à régler leurs problèmes à l'amiable, à accéder à l'appareil judiciaire. Elle les assiste judiciairement devant les différentes instances. La clinique juridique est un lieu d'accès aux droits pour le public, notamment les victimes de certaines violations de droits. Elle a pour objectif de contribuer à l'instauration de la culture judiciaire et à la bonne administration de la justice au Tchad. Elle œuvre aussi pour assurer une présence juridique de proximité prévenant certains litiges.

Projet : création d'une radio communautaire évangélique à Koumra

Coordonnateur du Service baptiste pour le développement (Serbad), M. Christophe Djekota Ngarmari nous a accordé un entretien. Ceci, au sortir d'un atelier de lancement du programme triennal dudit Service, tenu fin juillet dernier à Koumra.



Le Service baptiste pour le développement (Serbad) est une Organisation non gouvernementale (Ong) instituée comme un organe spécialisé au sein de l'Association tchadienne des Eglises baptistes Mid Mission (Atebam) pour la coordination de ses œuvres socio-économiques.

En quelle année le Serbad est-il né et quels sont ses objectifs?

Le Serbad est reconnu par la direction nationale des Ong depuis le 15 décembre 2004. Il est créé pour coordonner les différentes œuvres socio-économiques de l'Atebam initiées depuis 1925. C'est dire que le Serbad s'est fixé comme objectif la promotion des œuvres de l'Atebam pour un développement transformationnel de l'homme. Il recherche le bien être social en intégrant la dimension de la justice et de l'équité.

De quelles œuvres sociales s'agit-il?

Il s'agit des œuvres médicales, scolaires, agricoles, greniers communautaires, l'encadrement des groupements féminins, la traduction de la Bible en langues nationales, l'enseignement biblique et théologique. Donc, à l'instar des autres Ong de développement, le Serbad a une mission de contribuer au développement holistique de l'homme.

Quelles sont les zones d'intervention du Serbad?

Ses zones d'intervention sont le Chari Baguirmi, le Moyen Chari, le Mandoul, les deux Logones, le Mayo kébby, le Salamat. Toutes ces régions sont structurées en neuf bureaux selon les découpages stratégiques et opérationnels de l'Atebam et avec la possibilité de couvrir tout le territoire tchadien dans un avenir proche.

Et ses réalisations?

Les principales activités ont été menées pour des raisons de besoins d'amélioration de la condition sociale des Eglises membres de l'Atebam et couvrent donc par rapport aux œuvres médicales le Centre hospitalier baptiste de Koumra, les centres de santé à Koumra Sud, à Balimba, à Danamadji, à Donyo/Kyabé, à Roro, à GoroI, à Kemkada, à Mouroumgoulaye, à Djindjekoyo, à Sido Bemadji et une pharmacie centrale évangélique à Koumra.

Les œuvres scolaires couvrent le Lycée Collège Humanité de Sarh, le Collège de la nouvelle alliance de Koumra et 16 écoles communautaires réparties dans les différentes zones citées plus haut par rapport au découpage de la région de l'Atebam. Les greniers communautaires sont répartis dans les zones de Danamadji, Kyabé, Goundi, Sarh et Koumra. Les organisations de base pour les activités d'épargne et de crédit par les Gracieuses du dernier temps (GDT), les Organisations évangéliques pour l'aide au développement (OREAD), le groupements de Tyo, de Gualé, la librairie des femmes évangélistes, l'Association de la jeunesse unie pour le développement et la lutte contre le Sida, les groupements Dorcas, Association Tabitha et Dorcas etc. Ainsi que les œuvres agricoles que sont la ferme de Moskillie, de Moyo/Maro, la ferme de Kemkaga à Koumra.

Parlez-nous du programme triennal du Serbad

Le lancement du programme triennal 2006-2009 du Serbad conduirait à la signature d'un accord projet avec le gouvernement tchadien. Ainsi, devenu partenaire de l'Etat tchadien, le Serbad bénéficiera de l'exonération et des autres subventions lui permettant d'être vis à vis de ses bailleurs de fonds comme Ong de proximité qui pourra exécuter valablement ses programmes sur le terrain.

Le Serbad a-t-il d'autres perspectives?

Dans un avenir proche, le Serbad vise à augmenter de manière tangible et significative les structures d'autosuffisance économique dans sa zone d'intervention. Apprendre à optimiser l'utilisation des ressources humaine, matérielle et financière locales pour opérer un développement holistique durable. Ceci se décompose dans une première phase à la consécration et à la structuration et

au renforcement des capacités de ses membres en vue d'une organisation à la base et permettre un suivi assurant la coordination et l'évaluation de toutes les réalisations.

Quelle vision à moyen ou à long terme avez-vous pour les jeunes du Centre hospitalier baptiste de Koumra?

Le statut du personnel de ce centre mérite d'être repensé fondamentalement par rapport au plan de carrière professionnelle de chaque agent d'une part. Et d'autre part, la révision de la grille salariale. Cette amélioration de la situation sociale des agents a besoin de plusieurs paramètres auxquels le Serbad s'attellera dans sa mission prioritaire. Etant recruté comme bénévoles, un nombre important d'agents a besoin qu'on situe et favorise leur prévoyance sociale. Et ceci dans un avenir proche.

N'avez-vous pas un projet de désenclavement de la région de Mandoul en matière de communication?

Si, dans le domaine de la communication, le Serbad a prévu matérialiser avec l'appui de ses partenaires, la création d'une station radio communautaire évangélique à Koumra. Cette radio Fm regroupera toutes les dénominations évangéliques qui y opèrent. Et vous savez bien que l'existence d'une radio dans une région contribuera efficacement au développement durable.

Une nouvelle société de gardiennage à Sarh



K D S - protection, abréviation du nom de son fondateur, Konigar Djasrabé Stephane, est une nouvelle

agence de sécurité ouverte officiellement en février 2006, à Sarh. Une formation d'un mois des agents de prévention a déjà eu lieu. 200 jeunes en tout ont été formés et attendent à être embauchés par petite vague selon les demandes d'emploi des partenaires. Selon le chef d'antenne, M. Diga-dimbaye Youssouf, cette agence de sécurité est créée malgré la présence sur le terrain des deux autres (Cop-gard et Etm) parce que la région souffre cruciallement du manque d'emploi pour les jeunes. C'est donc, la promotion locale d'emploi.

Economie

Le parcours d'un agent économique

A kassai, dans le 3^{ème} arrondissement de la ville de Sarh, vit un homme d'affaire très populaire. Qui est-il cet homme connu sous le sobriquet Bolaou ? Portrait.

Par Djimy-Vall Kemhonan



Né en 1956 dans un village situé à environ 6 km de Bébidja, Belalem Mbaindouroumian René appelé « Bolaou », était d'abord un agent d'exploitation de

Poste et Télécommunication avant sa reconversion au monde des affaires qui l'a toujours passionné dès bas âge (il vendait du pétrole, de la cigarette disposée dans une petite caisse).

« J'ai commencé avec de petits moyens et beaucoup de difficultés sur mon chemin. Mais ces difficultés ne m'ont pas empêché de progresser. Nos difficultés majeures sont les taxes, les impôts et

la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ainsi que l'absence de banques pour nous épauler dans nos affaires comme à N'djaména ou ailleurs. Sinon pour surmonter ces difficultés, j'étais propulsé par le célèbre commerçant de l'époque, le feu Khawati » témoigne ce père de 10 enfants avec 3 femmes. Un Bolaou, plein d'enthousiasme, qui explique les difficultés quotidiennes rencontrées dans son entreprise. Il n'a pas besoin de fléchir car sa reconversion est déjà consommée il y a longtemps. Car, il a une alimentation, deux auberges et un véhicule frigorifique distribuant la viande à travers la ville.

Contrairement aux mauvaises langues, Bolaou réserve quand même un traitement salarial qui va de 20 à 25000f CFA (souche de bulletin de paie à l'appui) à ses personnels.

« Combien de familles embauchent les gens, les licencient arbitrairement sans salaire ni leur droit et qui finissent de surcroît en prison après fausse accusation dans cette ville ? Et quant il s'agit de moi, Bolaou, c'est tout le monde qui en parle sans vérification ». Ajoute-t-il.

Toujours entreprenant et infatigable dans ses œuvres, Bolaou demandent aux jeunes de ne pas s'en tenir trop à leurs diplômes que ce soient des bacheliers ou licenciés. Ils ne doivent pas compter sur l'Etat ni sur les parents ni sur quelqu'un d'autre que sur eux-mêmes. Un auteur disait que « l'homme se contente avant tout de son métier ». Il faut beaucoup plus travailler et dormir moins pour atteindre un but fixé. Profitant de l'entretien accordé au Messenger, il lance un avis de recrutement pour deux places à l'intention de jeunes breveté ou même bachelier (renseignement auberge Bolaou).

Les déboires d'un homme avec son ex femme

Togual est un habitant du canton Kaguara5. Sa femme Félicité avec qui il a eu un enfant le quitte pour se remarier à un commandant de brigade. Mécontent, Togual récupère son enfant et l'envoie quelques mois plus tard dans une autre localité pour sa scolarisation. Apprenant la nouvelle, son ex femme, Félicité saisit la brigade pour revendiquer son enfant. A la brigade, on somme à Togual de choisir entre remettre l'enfant à sa mère et la prison. Ce dernier cède et ramène l'enfant. A la recherche d'une autre femme, Togual rencontre une avec qui il a eu deux fois des relations sexuelles. Cette femme lui annonce son état de grossesse et il accepte sans broncher. Quelques semaines après, le père de la femme vient informer à Togual que cette dernière a avorté. L'homme de Kaguara5 s'engage en prenant soin de la femme jusqu'à guérison. Les soins lui ont coûté près de 100.000F Cfa

Ensuite, il a apporté une cinquantaine de mille comme demande main de la femme. Un soir, au cours d'une promenade, Togual est intercepté par les gendarmes qui l'ont emprisonné et ont envoyé chercher la femme ayant avorté et son père. Le père et la fille ont été sommés par les gendarmes à verser 50.000F Cfa pour motif d'avortement et Togual, dépossédé de 50.000F sur les centaines de milles qu'il possédait.

Crime crapuleux à Paris-Sara

Ousman Bardas, un commerçant demeurant au quartier Paris-Sara a été froidement assassiné à coup d'arme à feu le 13 août dernier. Le meurtrier, Abdallah Nassour, parent au défunt s'est rendu, après son forfait, à la gendarmerie.

Selon les informations proches de la famille du défunt, un conflit autour des biens financiers et matériels est à l'origine de cet assassinat.

Aplft condamne ce crime

L'association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad (Aplft) a, dans un communiqué de presse en date du 14 août 2006, condamné avec la dernière énergie cet acte barbare digne d'une autre époque. Le communiqué rappelle en outre aux autorités compétentes de la région que cette insécurité galopante est due à la prolifération d'arme de guerre et de l'inertie de la justice. Car, selon le communiqué, le tribunal de Première Instance de Sarh a été saisi du différend ayant engendré cet incident malheureux. Signé du délégué régional de l'Aplft, M. Adimadje Otoïbé, le communiqué demande aux autorités administratives et judiciaires de prendre leur responsabilité afin d'instaurer la sécurité et